BULLETIN D' INSCRIPTION

NC	OM Prénom
Ad	ctivité: ¤ Vide-grenier ¤Artisanat ¤Produits du terroir Merci de préciser la spécialité: lresse
	de Tél : Email
	Carte identité délivrée le
N°	Registre du Commerce (pour les professionnels)
Eı	mplacement:
A	l'extérieur

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERNE AU VIDE-GRENIER

- 1 : Les emplacements sont attribués par l'organisateur uniquement et il est interdit de les modifier
- 2 : Les emplacements réservés et non occupés après 8H seront éventuellement attribués à d'autres exposants par l'organisateur.
- 3 : En cas d'indisponibilité, l'exposant devra avertir l'organisateur au moins 3 jours avant le vide-grenier. A défaut les sommes versées ne seront pas restituées.
- 4 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas de perte, vol, casse ou autres détériorations.
- 5 : L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.